

Blablabla !

PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les rapports du GIEC* ou les conclusions de l'UICN** appellent à un changement radical pour agir face à l'effondrement de la biodiversité et au changement climatique. Au moment de la COP26, tout le monde attend encore et toujours l'action des gouvernements. Il est surprenant de constater comment les médias traitent cet événement, en décrivant une opposition entre les activistes (Greta) et les représentants des différents pays réunis à Glasgow. Comme si c'était un débat d'opinion... Ils sont pourtant tous en accord sur le constat, la dimension des problèmes et leurs causes, les perspectives et l'urgence d'agir. Là où nous buttons tous, c'est sur la mise en acte. Le fameux blabla qui n'engage pas à des actions suffisantes, et quelquefois même à ne rien changer. Au niveau local, c'est la même histoire. La Drôme est un beau département avec une nature diverse, des paysages magnifiques et un climat agréable. L'agriculture bio s'y est développée et dans les représentations, la Drôme est à la pointe dans la protection de l'environnement. Mais...

Aménagement du territoire

Dans les PLU dont Frapna Drôme Nature Environnement prend connaissance, le climat est toujours décrit ainsi (à quelques mots près suivant la localisation du projet) : *La station météorologique la plus représentative du site est la station Météo France Montélimar. Les conditions climatiques sont de type méditerranéen : sécheresse relative avec des températures assez chaudes en été et tempérées par la proximité de la mer en hiver. La ventosité est marquée avec un vent dominant de direction « Nord », le Mistral.* Avec cette hypothèse ainsi décrite, il n'y a pas de problème, nous pouvons continuer comme avant dans un décor enviable. Les mots *dérèglement climatique* n'apparaissent que dans les textes intégraux repris dans les schémas régionaux (SRCAE) et dans les

SAGE. Le copier-coller de ces documents-cadre permettent de rajouter quelques pages aux rapports de présentation dont le volume respectable permet d'affirmer que le PLU est bien en conformité... La réalité est autre : sur chaque commune on peut décrire précisément le climat et son évolution sur les 25 années précédentes, pour en projeter ainsi l'évolution sur les 25 années à venir. À partir des données de Météo France, l'observatoire régional du climat (ORCAE) a par exemple rédigé un profil climat pour l'agglomération de Montélimar : celui-ci indique que les températures moyennes estivales auraient augmenté de +2.6° depuis 1959. Avec la même ascendance, ces températures moyennes augmenteront de +3.6° en 2040 et de +4° en 2050. Nous pourrions, de la même façon, calculer l'évolution du nombre de jours de canicule et le niveau des températures maximales qui seront atteintes. Si nous partions de cette hypothèse et de ses conséquences, l'urbanisme d'une commune devrait être prioritairement recentré sur l'adaptation au dérèglement climatique et sa prévention.

La réglementation indique désormais clairement les mesures à mettre en œuvre pour faire face au problème climatique, à la diminution de la ressource en eau mais aussi à l'effondrement de la biodiversité : des urgences complètement liées. Ne plus artificialiser les sols, préserver les ressources en eau, protéger et développer les espaces boisés, les milieux naturels et agricoles, limiter les transports et leur impact... Pourtant, d'après la Direction départementale des territoires, la Drôme continue d'urbaniser partout sans préserver le foncier : ici, l'artificialisation des sols est de 4,4 ha par semaine ! Entre 2009 et 2018, la consommation foncière totale pour le département représente plus de 20 km² soit l'équivalent de la commune de Bourg-lès-Valence... Nous sommes loin de l'objectif de zéro artificialisation nette. Les communes pratiquent l'optimisation réglementaire pour se libérer des contraintes

* GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

**UICN : Union internationale pour la conservation de la nature.

légales. Les calculs divergent suivant les sources : il reste certain que le sens et l'esprit de la Loi ne sont pas respectés. Pour ouvrir davantage de zones à l'urbanisation, les communes affichent des ambitions démographiques espérées mais pas réalistes. Ainsi pour notre département, les PLU seraient établis sur une estimation de la population supérieure à 30 % par rapport à la réalité ! Parallèlement, les friches industrielles et les équipements économiques vacants ne sont pas mobilisés, le nombre de logements vacants ne cesse d'augmenter dans les centres bourg. Blabla.

Eau

Les PLU font aussi souvent l'impasse sur la disponibilité réelle en eau : sur tous les bassins-versants drômois, les consommations d'eau restent supérieures à sa disponibilité entraînant des déficits quantitatifs. Des objectifs de réduction de 15 % (Drôme) à 40 % (Aygues) sont affichés depuis plus de 10 ans sans jamais être atteints : bla-bla...

Le changement climatique (hausse des températures, sécheresse plus sévère) a un double effet :

- Diminution de la ressource naturelle (eaux de surface, nappes phréatiques).
- Augmentation des besoins en eau des plantes.

Dans le département, le déséquilibre entre les ressources naturelles et les consommations d'eau potable et de l'agriculture, qui existe déjà, va forcément s'aggraver.

Les situations de crise seront plus aigües et plus fréquentes : dans la Drôme, on observe déjà des assèchs des cours d'eau et des baisses des nappes phréatiques ; les arrêtés préfectoraux de restriction des prélèvements se sont multipliés ces dernières années, sans que l'on puisse mesurer leurs effets réels.

Au bout du compte, sans les adaptations nécessaires, cela ne pourra qu'empirer :

- Pour le milieu, biodiversité, vie piscicole.
- Pour les consommateurs (habitants, irrigants).

Les solutions « administratives », qui sont souvent des catalogues de bonnes intentions (lois sur l'eau, SDAGE et schémas divers...), ne suffisent pas. Blabla encore...

Le tout routier

La Drôme se développe en appui sur les transports routiers responsables de la pollution de l'air et d'une part importante des émissions de CO₂. Les projets de déviation et d'échangeurs se multiplient : Suze-la-Rousse, Pierrelatte, St-Barthelemy-de-Vals, St-Rambert-d'Albon. On réduit les bouchons ici pour les pousser plus loin dans la nature... Le département est une terre d'accueil pour les plateformes logistiques, toujours plus grandes et plus automatisées, pour alimenter les supermarchés qui se multiplient au détriment des productions locales et du commerce de proximité. À Donzère, voilà Intermarché puis Lidl sur d'excellentes terres agricoles irrigables. La ZAC Axe 7 à St-Rambert-d'Albon s'étend sur plus de 300 ha. Ici arrivent toutes les entreprises que le grand Lyon ne peut plus accueillir, sous perfusion de l'autoroute. Beaucoup de surfaces artificialisées, très peu d'emplois créés : les camions roulent et il leur faut toujours plus d'infrastructures, plus de largeur, toujours plus loin dans le milieu rural. Blabla toujours !

Les déchets

En 2020, deux centres d'enfouissement ont été encore agrandis à Chatuzange-le-Goubet et aux Granges-Gontardes. Toujours plus de place, toujours plus de déchets, toujours plus de gaspillage...

Aéroport

Alors que le transport aérien est questionné, le conseil départemental investit à contre-courant dans l'aéroport de Valence-Chabeuil pour accueillir des lignes low-cost (à bas coût ?). Que de blabla... 🌿

